EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1 Place de la Mairie 76760 ECTOT L'AUBER

## SÉANCE DU VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 DÉLIBÉRATION N° 2025\_35

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU SDE 76

| Nombre de<br>membres en<br>exercice | Présents | Votes pour | Votes contre | Abstentions |
|-------------------------------------|----------|------------|--------------|-------------|
| 14                                  | 8        | 8          | 0            | 0           |

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 octobre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal d'Ectot-l'Auber, régulièrement convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier DELAMARE, Maire.

<u>Étaient présents</u>: Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Didier DELAMARE, Mme Hélène MÉLINE, M. Xavier PAGNERRE, Mme Hélène PRÉVOST, M. Eric PUYAU, Mme Aurélie VINCENT.

Étaient excusés : M. Mathieu BIGOT, Mme Céline CORNILLOT, M. Hubert DUTHIL, M. Emmanuel FARCY, M. Baptiste LE DIEU, M. Dominique LEVREUX.

Étaient excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme Fanny CREVEL

Dans son rapport d'activité, le SDE détaille son organisation interne (organisation, domaines d'actions, communication) à côté de quoi il rend compte de ses activités dans ses domaines d'interventions que sont la transition énergétique et les énergies renouvelables.

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport doit être porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'activité du SDE 76 au titre de l'année 2024, joint en annexe,

Article unique – prend acte du rapport d'activité 2024 du SDE 76.

Pour extrait certifié conforme, Ectot l'Auber, le 10 octobre 2025

Le Maire,



1



Publié le : 24/10/2025 15:17 (Europe/Paris)

Par : La Mairie